LES COPROPRIETES POPULAIRES À RIO DE JANEIRO, UNE NOUVELLE FORME DE COHABITATION ?

Maira MACHADO MARTINS – Doctorante en « Etudes Urbaines, Aménagement et Urbanisme », Laboratoire Théories des Mutations Urbaines (UMR 7136), Institut Français d'Urbanisme (IFU), Université Paris 8.
Directeur de thèse : Alain BOURDIN.

L'habitation est devenue aujourd'hui un des problèmes majeurs dans divers pays du monde, surtout dans les pays en voie de développement. La demande d'habitat par les couches sociales défavorisées est sans doute historique. Face au manque de réalisations de la part des pouvoirs publics pour gérer cette demande, la population la plus pauvre trouve elle-même les moyens pour habiter en ville. Ceux-ci se traduisent souvent par l'irrégularité, l'absence d'ordre et l'utilisation illégale ou clandestine des terrains.

Ainsi, on observe une dynamique de transformation de l'espace urbain des grandes villes, qui se traduit, entre autres, par le développement de l'habitat précaire et/ou spontané[1].

Analyser à partir des études de cas, les modes d'habitation populaire, l'évolution de leur rapport avec la ville et les aspects qui orientent les politiques urbaines par rapport à ce type d'habitation, c'est comprendre les possibilités futures pour résoudre ce problème, qui concerne actuellement une grande partie des villes du monde.

Mon travail de thèse propose d'analyser quelques éléments en discussion actuellement concernant l'habitation populaire (les politiques publiques, l'habitat dans les métropoles et l'habitat spontané) pour comprendre un phénomène nouveau dans le paysage de la ville de Rio e Janeiro : les occupations des entrepôts industriels abandonnés dans l'avenue Brasil. L'objet de la recherche porte sur le processus d'invasion[2] des entrepôts de cette avenue : l'organisation pour la formation de la « copropriété de fait[3] », les modes de vie et la composition spatiale présentée dans les entrepôts occupés. L'objectif est défini d'une part par la compréhension des aspects concernant les occupations, d'autre part par une recherche historique de l'habitat populaire à Rio de Janeiro. Ainsi, à partir de ces deux lignes

[1] Ici on définit l'habitat spontané comme toute construction fonctionnant en tant qu'habitat, construite ou adaptée par l'habitant lui-même, sans l'intervention ou l'aide des organismes réglementés.

[2] Le terme utilisé en portugais est « Invasion » : aucun terme correspondant n'a été trouvé en français pour désigner ce phénomène qui a émergé au Brésil : celui de l'occupation de fait, et de l'aménagement, par des gens démunis, de friches industrielles. Nous avons utilisé le terme de « co-propriété de fait » et avons conservé le terme d'invasion quand la compréhension du texte le permettait

[3] C'est-à-dire fonctionnant comme s'il y avait un droit de copropriété établi.

d'analyse, on comprendra comment le cas des « copropriétés de fait » rend compte des relations entre les évolutions de l'habitat informel et les évolutions urbaines.

L'étude ci-dessus présente une des copropriétés de fait pour une réflexion sur la possible évolution des modes de vie dans l'habitat populaire à Rio de Janeiro, de nos jours. On observera tout d'abord les transformations de la structure des favelas au fil des années puis les modes de vie observés dans les « copropriétés de fait ». Ainsi la discussion portera sur les raisons qui ont amené les habitants à chercher cette « nouvelle » forme de cohabitation et quels sont leurs effets sur ce type d'habitat populaire.

L'HABITATION POPULAIRE PRECAIRE – POLITIQUES, EVOLUTION ET EXPANSION

A Rio de Janeiro on constate une certaine évolution par rapport aux alternatives d'habitation de la population pauvre. Les deux types historiques les plus répandus sont d'abord les *cortiços* [4] (slums) et ensuite les *favelas* (les occupations illégales de terrains).

Les premières manifestations d'un manque massif d'habitations dans la ville remontent à la deuxième moitié du XIXème siècle jusqu'aux années 1930. Cette période correspond au début de l'urbanisation et de l'industrialisation et aux grandes transformations des structures politiques, économiques et culturelles – telles que l'abolition de l'esclavage (1888). Un grand nombre d'esclaves libérés, ainsi que des immigrants étrangers, arrivent à la ville à la recherche de travail et d'habitation, surtout dans le centre-ville. C'est tout d'abord dans cette partie de la ville que se sont installées les premières zones d'habitat pour la population pauvre, les *cortiços*.

Dans les années 1910, les grandes réformes urbaines à Rio de Janeiro ont conduit à l'ouverture des grands axes et au renouvellement urbain central et, par conséquent, à l'expulsion violente des habitants des *cortiços* du centre-ville. Ainsi, les habitants des 550 immeubles démolis entre 1904 et 1906 sont allés s'installer sur les hauteurs de la ville – c'est le début de la formation des *favelas*.

Dans les années 1940 on a vu le « boom » industriel au Brésil, et c'est surtout dans la capitale, à l'époque Rio de Janeiro, qu'un grand nombre d'industries se sont implantées. Celles-ci ont attiré une population migrante, surtout du Nord-Est du Brésil, qui s'est installée dans les *favelas*. Ainsi, elle s'est accrue, surtout dans les zones à proximité des usines. En

[4] Historiquement, le *cortiço* était souvent : soit une grande maison en état de dégradation, sans murs à l'intérieur, qui était subdivisé en pièces où habitaient des familles, soit une file de chambres situées au long d'une rue très étroite, avec un accès unique à la rue. Les installations sanitaires étaient insuffisantes et partagées par tous les habitants. Actuellement, plusieurs auteurs définissent *cortiço*, comme une habitation précaire, de location, surpeuplée et co-habitée. TASCHNER (Suzana Pasternak), 1993, « Favelas e cortiços no Brasil : 20 anos de pesquisas e politicas », in : *Cadernos de Pesquisa do LAP*, n° 18, FUPAM, Sao Paulo, p. 27.

1947 le premier recensement des *favelas* sur la ville a révélé l'existence de presque 139.000 habitants dans ce type d'habitat.

Au début des années 1960 l'Etat mena une politique hygiéniste qui supprima les habitations insalubres pour offrir une image plus « esthétique » et plus « propre » de la capitale du Brésil. Ainsi les *favelas* furent rasées et la population transférée vers les lotissements sociaux construits par la municipalité. Les constructions se situaient dans les périphéries de la ville, à environ 40km de distance de leurs maisons d'origine dans le centre. Il s'agissait là d'une tentative de cacher et d'exclure à travers l'espace. La politique d'extinction des *favelas* continue, encore plus autoritaire, sous le gouvernement militaire (1964-1984), jusqu'en 1975. Entre 1962 et 1974, on compte 139.218 habitants délocalisés et 80 *favelas* rasées à Rio de Janeiro[5].

Par la suite, à partir des années 1980 on constate très peu d'actions concrètes concernant l'habitation populaire, et les *favelas* ont continué à s'étendre. La population des *favelas* passa de 718.210 habitants en 1980 à 1 million en 1991. Des 573 *favelas* enregistrées en 1991 dans la ville, 101 furent créées dans les années 1980[6].

Ainsi, on peut conclure que malgré toutes les politiques de contention et de démolition de l'habitat populaire précaire, celui-ci a continué à se développer et à s'étendre à travers le temps. La *favela* « résiste » depuis plus d'un siècle comme une sorte « d'habitat type » pour la population défavorisée de Rio de Janeiro, depuis les années 1920/1930. Mais représente t-elle encore pour cette population, la meilleure solution pour habiter ? De plus, la croissance urbaine contribue à l'étalement des *favelas* : aujourd'hui on compte environ 700 à Rio de Janeiro[7].

On observe depuis quelques années une alternative à la *favela*, le mouvement d'invasion des espaces abandonnés ou non occupés. Cette situation a déclenché ce mouvement d'appropriation par les habitants des *favelas* ou des sans logis. Les propriétés occupées sont d'usages très diversifiés : soit des immeubles d'habitation dont les structures sont condamnées ; soit des immeubles industriels abandonnés ; soit des immeubles d'entreprises publiques ou privées, fermés pour des travaux d'entretien dans l'attente d'investissements pour la reprise des travaux.

---

[5] TASCHNER (Suzana Pasternak) ; opus cité, pp. 5-50.

[6] VAZ (Lilian Fessler),), 1988, *Novas questoes sobre a habitaçao no Rio de Janeiro – o esvaziamento da cidade formal e o adensamento da cidade informal*, article présenté dans le XXI International Congress Latin American Studies Association, Chicago, pp. 3-4.

[7] VALLADARES (Licia), 2006, *La favela d'un siècle à l'autre – mythes d'origine, discours scientifiques et représentations virtuelles*, MSH, Paris, p. 166.

Dans ce travail on abordera plutôt le cas d'occupation d'immeubles industriels abandonnés situés dans un site spécifique, l'avenue Brasil.

LE PHENOMENE DES « COPROPRIETES DE FAIT » DANS L'AVENUE BRASIL

Depuis environ 10 ans on constate dans l'avenue Brasil un mouvement d'occupation des entrepôts industriels situés dans ses abords. Les immeubles sont occupés par une population salariée originaire des *favelas*, dont quelques unes également situées aux abords de l'avenue. Les entrepôts, anciennes usines de production, présentent des surfaces de 4.000 à 6.000m^2 et sont souvent occupés par 200 à 400 familles environ. Les habitants construisent leurs maisons, organisent l'installation des services et des équipements, et donnent un nom à la « copropriété de fait ».

L'organisation des habitants à travers l'infrastructure présente dans les occupations est à souligner. Quelques « copropriétés de fait » présentent des compteurs d'énergie, réseaux de téléphone et réseaux d'eau. Certaines de ces « copropriétés de fait » présentent des maisons standard, de surface égale. Les accès à l'entrepôt sont fermés par des portes automatiques et contrôlés par des agents de sécurité qui surveillent le flux d'entrée et de sortie 24h sur 24h. Le commerce qui s'installe à l'intérieur répond aux besoins des habitants.

Aujourd'hui on estime avoir environ 15 entrepôts occupés par des familles au bord de l'avenue Brasil.

LES TRANSFORMATIONS DE LA FAVELA EN UN SIECLE

La vie dans les *favelas* a beaucoup changé depuis un siècle. Ces transformations ont accompagné (pas forcement au même rythme) les transformations urbaines et sociales de la ville, dans le sens où ce type d'habitat est une composante et fait partie de la ville. Aujourd'hui la favela fait plus qu'occuper une place dans la culture et dans l'identité carioca. Elle occupe surtout une place très importante dans l'espace physique de la ville et elle transforme, d'une certaine façon, les modes de vie des habitants de Rio de Janeiro.

Si l'image de la *favela* carioca d'autrefois est celle des maisons de cartons et de bois, isolées une des autres sur les collines de la ville de Rio de Janeiro, aujourd'hui cette image a énormément changé. La *favela* où les habitants vivaient en harmonie avec les petits vendeurs de drogues et les racketteurs, dans un environnement complètement dépourvu d'infrastructure, et ignoré par les pouvoirs publics, n'existe plus. Aujourd'hui les *favelas* de

Rio de Janeiro, sont contrôlées par la loi des narcotrafiquants et les habitants (de toute la ville) sont soumis à une « guerre » fréquente soit entre gangs de trafiquants qui se disputent le pouvoir dans les *favelas*, soit entre les trafiquants et la police. Quelques *favelas* sont localisées dans les quartiers riches de la ville, la plupart des maisons aujourd'hui sont en maçonnerie, parfois sur deux niveaux, et presque la totalité de l'espace est occupé par des constructions. On trouve des *favelas* qui offrent actuellement des services et des commerces tels que ceux que l'on trouve dans un quartier d'habitat de la ville. De plus, la mairie de Rio de Janeiro a lancé, depuis 1993, un programme de régularisation et d'amélioration des *favelas*, le « *favela-bairro* », qui envisage de l'intégrer à la ville.

Bref, ces quelques exemples de transformation à travers le temps nous suggèrent que la *favela*, en tant que mode d'habitat spontané[8], a beaucoup avancé du point de vue de l'infrastructure interne et aussi dans la conquête de sa légitimité dans la ville formelle. On voit aussi l'évolution des conditions de vie des habitants, la *favela* est plus équipée et parfois les loyers sont aussi chers que dans un beau quartier de la ville. Néanmoins, elle garde encore les traces d'espace abandonné à son propre sort dans la question sociale : elle a développé des codes propres qui ont contribué à la socialisation des habitants, mais c'est la loi du pouvoir parallèle qui y règne aujourd'hui. Par conséquent, on pourrait dire qu'il y a eu une vraisemblable transformation aussi des codes sociaux chez les habitants des *favelas* à travers le temps.

LE PASSAGE DE *FAVELA* À « COPROPRIETE POPULAIRE », QUELQUES HYPOTHESES

Ainsi, pour arriver à la formation des « copropriétés de fait », on peut citer trois hypothèses, pour expliquer le départ de quelques habitants de *favelas* vers l'occupation d'immeubles abandonnés.

La première hypothèse est que la favela est devenue chère pour ceux qui n'ont pas accédé à la copropriété, surtout dans les favelas améliorées et légalisées par le programme « *favela-bairro* ». La spéculation immobilière, qui a affecté la totalité de la ville, a gagné aussi quelques *favelas*. C'est pourquoi quelques habitants n'arrivent pas à payer le loyer imposé par les propriétaires dans certaines *favelas*. La population n'a plus de voix au sein de la communauté et elle est obligée de se soumettre à un « pouvoir » qui ignore ses intérêts.

---

[8] Il est important d'expliquer, qu'ici, on parle de « *favela* », en tant que mode d'habitat spontané, dans un sens large et dans un contexte historique général. Chaque *favela* présente ses particularités de formation, localisation, population, parcours historique, ainsi que situation actuelle. VALLADARES (Licia) ; opus cité, pp. 156-166.

La seconde hypothèse concerne la violence présente dans les *favelas* actuellement. Les lois imposées par la domination des trafiquants ne correspondent pas aux modes de vie des habitants et la violence croissante pratiquée à l'intérieur de la *favela* transforme cette dernière en un espace de crime et hors loi. L'absence de tranquillité et la peur de voir la famille se mêler au crime constituent des contraintes et de nuisances pour les habitants. L'ambiance dans la plupart des *favelas* à Rio de Janeiro aujourd'hui est caractérisée par la violence, l'agression, et la peur. Les habitants sont souvent exposés à des contraintes comme l'interdiction de rentrer chez eux, l'expulsion de leurs maisons, la fermeture imposée du commerce local et parfois le paiement d'un « droit », imposé par les trafiquants.

La dernière hypothèse touche aux changements de valeurs chez les habitants des *favelas*, concernant l'habitat, la consommation et l'envie d'intégration sociale à la ville. L'accession à la copropriété est devenue aujourd'hui un véritable rêve pour tous. Certes, pour les occupants illégaux de terrain cette « accession » ne leur donne pas un titre de propriété, mais elle porte un espoir de légalisation par les pouvoirs publics dans le futur. L'accession à la propriété permet aussi une optimisation du budget de cette population. L'absence de loyer à payer lui permet d'acheter des biens de consommation devenus plus accessibles aujourd'hui grâce aux crédits offerts par les commerces des grandes surfaces (ordinateurs, télévision à écran plat, appareil de climatisation, etc.).

Concernant les relations sociales on remarque un fort changement. Dans les *favelas* où l'expansion est trop forte la cohabitation à l'échelle de « communauté » s'est perdue, car quelques *favelas* présentent une surface et une densité comparables à un quartier, ou parfois à une ville (comme par exemple la *favela Rocinha*).

A partir du cas d'une copropriété de fait visitée, le Palace II, on pourra observer les caractéristiques de ce nouveau type d'habitat populaire. Ces spécificités nous permettront d'analyser ainsi les changements dans la forme de cohabitation et vérifier la pertinence des hypothèses présentées.

LA COPROPRIETE « *PALACE II* »

L'immeuble où se trouve aujourd'hui le « *Palace II* », fonctionnait comme usine de production de pièces automobiles, nommée « *Borgauto* ». L'histoire de l'occupation a commencé quand l'entreprise a fait faillite et a fermé ses portes dans les années 1990. A ce moment là, l'agent de sécurité Josenil de Souza, employé de l'entreprise, décide de rester dans l'immeuble abandonné, et s'installe dans la salle de la direction de l'usine, en 1996. Aujourd'hui la copropriété compte 278 maisons.

- Le fonctionnement de la copropriété

La copropriété compte avec un syndic, M. Sidnei, qui assure la fonction depuis longtemps. Son travail consiste à s'occuper des aspects techniques, comme les infrastructures de la copropriété, et à être une sorte d' « arbitre de couples », en aidant les couples quand des disputes éclatent entre eux. Quand il y a des sujets à traiter intéressant les habitants, il les appelle à se réunir au moyen d'une sirène installée à côté de la salle du syndic – l'ancienne salle de la direction de l'entreprise. Selon lui, les habitants participent souvent aux réunions et sont prêts au débat.

Les habitants payent R$20,00 (environ 7,30 Euros) par mois, correspondant à la taxe de copropriété. Cette taxe couvre les dépenses d'entretien et réparations de la piscine, du terrain de sports et les salaires du personnel d'entretien et du gardien de la copropriété, qui habitent aussi dans l'immeuble. Les dépenses afférentes au réseau d'électricité, à la construction de la piscine entre autres, sont payées à part. Pour les travaux dans certaines parties spécifiques de la copropriété (par exemple la pose de revêtement de sol, dans un couloir), les habitants concernés s'organisent et partagent les dépenses entre eux.

En 2004, le syndic a organisé des élections au sein de la copropriété pour savoir si les habitants voulaient continuer à payer la taxe de copropriété, et pour savoir également s'ils voulaient encore M. Sidnei comme syndic. Il n'y a pas eu d'autres candidats pour la fonction. M. Sidnei a obtenu 100% des suffrages et les habitants ont également voté pour continuer à payer la taxe de copropriété.

La copropriété présente les services suivants : un bar, un coiffeur, une salle de jeux informatiques, entre autres. Pour installer un commerce ou un service à l'intérieur de l'immeuble, il suffit d'y habiter. Il n'est pas nécessaire de demander l'autorisation du syndic, mais le commerce ne doit pas avoir de concurrence. Ainsi, les services offerts à l'intérieur de la copropriété peuvent se diversifier. Concernant les maisons, les habitants sont également autorisés à les louer ou à les vendre, sans demande préalable.

Le courrier pour les habitants arrive à l'adresse de l'immeuble (310, Rue Aimara ou 7301, Avenida Brasil). Dans la salle du syndic, M. Sidnei trie la correspondance et la classe par « couloir ». Chaque habitant va chercher son courrier dans le casier correspondant au n° de couloir où il habite.

Une grille a été installée à l'entrée de l'immeuble pour contrôler la sortie des enfants de la copropriété, - qui risquent en effet de sortir et de se faire renverser sur l'autoroute - mais aussi pour contrôler l'accès. Il y a un gardien qui ouvre la porte automatique et contacte le syndic par talkie-walkie.

Le syndic a réservé un terrain à l'intérieur de la copropriété pour la construction d'une crèche. C'est un besoin des habitants qui travaillent toute la journée. Ils ne l'ont pas encore

construite parce qu'ils ne se sentent pas capables de conduire un projet eux-mêmes et qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour le faire.

- La population du « *Palace II* »

La population qui habite dans la copropriété présente des origines variées. La plupart viennent des *favelas* à proximité du « *Palace II* ». Il y a aussi ceux qui sont venus des quartiers éloignés du centre-ville qui ne sont pas très bien desservis. On trouve aussi une population venue du Nord-Est du Brésil. Les nouveaux habitants qui arrivent ont connu la copropriété à travers des amis, des parents ou des anciens voisins qui ont déménagé vers le *« Palace II »*.

La grande majorité de la population travaille et les métiers sont très diversifiés. On trouve des serveurs des restaurants chics, des ouvriers, des cuisiniers, des femmes de ménage, des chauffeurs, des policiers – ces derniers étant en minorité dans la copropriété.

En regardant les maisons on constate que la différence sociale existe : on remarque des maisons où les façades présentent de la peinture sur la maçonnerie et où les encadrements de fenêtres et les portes sont en fer, à côté de maisons simples, en briques. A l'intérieur, la plupart des maisons comportent des télévisions à écran plat, des ordinateurs et des appareils de climatisation, pendant que d'autres n'ont qu'une seule lampe.

- L'ambiance à l'intérieur de la copropriété

L'ambiance dans la copropriété semble être sereine et tranquille. Les « rues » (ou les couloirs) sont très propres, il n'y a pas de tags et les enfants jouent partout. Les habitants disposent d'une laverie et d'un barbecue communautaires. Pour le loisir, la copropriété dispose d'une scène, d'une table de billard, de jeux vidéo, de machines à musique, d'une piscine et d'un terrain de sports. Selon les habitants, il y a souvent des fêtes et des concerts, à l'occasion desquels les voisins des communautés et des favelas voisines rejoignent les habitants pour danser, faire la fête et boire un verre.

Le trafic de drogue n'existe pas à l'intérieur de la copropriété. Le syndic donne quelques raisons :

- Les policiers qui y habitent dénoncent les vendeurs de drogue ;
- La taille de la copropriété constitue un espace trop petit pour se cacher de la police et la configuration des cheminements à l'intérieur rend la fuite difficile, étant donné qu'il n' y a qu'une seule entrée ;
- Il n'est pas très intéressant pour les trafiquants de drogue de s'installer dans la copropriété car l'accès des consommateurs y serait plus difficile que dans une *favela*.

- Quelques problèmes générés par l'occupation illégale

L'Institut du Foncier et de la Cartographie de l'Etat du Rio de Janeiro (Instituto de Terras e Cartografia do Estado do Rio de Janeiro – ITERJ) oriente les habitants du « *Palace II* », en ce qui concerne leurs droits en tant qu'occupants de l'immeuble. Selon l'Institution, en tant qu'actif d'une entreprise en faillite, l'entrepôt devrait être vendu aux enchères, et les occupants, en tant qu'habitants, auraient priorité pour l'acheter. Il déclare aussi, selon le syndic, que l'entreprise « *Borgauto* » a une dette envers la Mairie de la ville de Rio de Janeiro – le non paiement des impôts fonciers. Une autre possibilité de régulariser la situation des habitants serait pour la Mairie de récupérer le terrain et de le vendre aux habitants.

La question de l'illégalité donne à la copropriété un « label d'invasion », vis-à-vis des entreprises de services d'infrastructures. Cette situation crée des difficultés de régularisation des services, nottament en ce qui concerne la distribution d'énergie. Les habitants ont acheté et installé eux mêmes le transformateur pour fournir l'électricité à l'ensemble, des convertisseurs de tension d'énergie et un tableau de disjoncteurs pour chaque unité de la copropriété, tout selon les normes de sécurité. Ils attendent maintenant que l'entreprise d'électricité – Service d'Electricité S.A., nommé « *Light* » - vienne installer les compteurs d'énergie pour chaque maison. Celle-ci prétend qu'il est impossible de discuter la régularisation de la fourniture d'énergie à la copropriété, étant donné que les habitants sont des « envahisseurs ».

EVOLUTION, RE-INVENTION OU INTEGRATION DE L'HABITAT POPULAIRE ?

En effet dans la « copropriété de fait », les habitants retrouvent un mode de vie devenu rare dans les *favelas*.

Les relations sociales de « communauté » existent, mais ne se restreignent pas à l'intérieur de la copropriété : une vie sociale ouverte aux communautés voisines existe.

La liberté supprimée par les trafiquants, est retrouvée dans le quotidien des habitants. Cette liberté dépasse le sens physique, elle est présente dans la possibilité de participer aux décisions de la communauté et de pouvoir se payer un confort supplémentaire. La tranquillité vécue dans cette copropriété se lit sur le visage des habitants et dans l'accueil réservé aux étrangers qui viennent visiter l'endroit. La conquête du « chez-soi » pour quelques uns est remarquable par le soin des constructions, le revêtement de sol dans certains couloirs de la copropriété et la propreté des lieux.

Ici on trouve une forme de cohabitation qui ressemble à celle que l'on trouve dans les copropriétés des couches sociales moyenne et haute : élection de syndic, établissement de normes, paiement des taxes qui permettent la maintenance de biens communs. En bref, on trouve une « normalisation » de règles pour cohabiter, qui se différencie des normes dans les *favelas*. La copropriété est alors un lieu choisi pour habiter, au contraire des favelas, qui représentent plutôt une absence de choix. C'est une appropriation de l'espace de façon alors consciente, car elle se traduit par une cohabitation différenciée et des efforts pour une régularisation et une normalisation. Cette population qui a toujours vécu suivant ses propres codes et dans un type d'habitat assez stigmatisé par la société, commence à s'approprier des codes sociaux de la « ville ».

Evidemment, la question de l'habitation est une manifestation de la question sociale[9]. L'accroissement de la couche moins favorisée et l'absence de projets d'habitation pour cette classe produisent des phénomènes urbains comme les invasions de l'avenue Brasil. En plus, ce mouvement, montre sa force à travers l'organisation spontanée - une réussite qui ne doit rien à la planification des pouvoirs publics. En outre, le mouvement des invasions n'est-il qu'une quête du droit à intégrer la ville ?

[9] LIMA (Sonia Lucio Rodrigues de), 2004, *Metamorfoses na luta por habitaçao : o Movimento dos Trabalhadores Sem Teto (MTST)*, Thèse de Doctorat, Instituto de Pesquisa e Planejamento Urbano da Universidade Federal do Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, p. 230.

BIBLIOBRAPHIE

ABREU (Mauricio de Almeida), 1997, *A Evoluçao urbana do Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, IPLANRIO.

AMORA (Dimmi), 2002, « Insegurança fecha fabricas », in : *Jornal O Globo*, le 24/11/2002, p. 02.

BENZAGLOU (Marie), 2004, « Ville formelle, Ville informelle », in : POULAIN (F.), BOISSONADE (J.), GUEVEL (S.) *Ville visible, Ville invisible*, Résumés des actes de la Conférence organisée par l'UMRS CNRS 7136 AUS et l'école doctorale Ville et Environnement (Champs sur Marne, 2004), Champs-sur-Marne, LTMU, pp. 14-15.

BENZAGLOU (Marie), 2006a, "L'action publique face aux quartiers spontanés, la reconnaissance d'une autre forme de ville durable", in: *Fabriquer la ville durable au croisement de la recherche et de l'action*. (Actes du colloque organisée par l'école doctoral « Ville et environnement » 22-23 juin 2005, Champs-sur-Marne) Cité Descartes, EDVE/ENPC, pp. 153-159.

BENZAGLOU (Marie), 2006b, *Les exclus, régulateurs de l'action publique – La normalisation limitée de l'espace dans les quartiers insalubres et illégaux des DOM*, thèse de doctorat, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), Marne-la-Valée.

CHALINE (Claude), 1999, *La régénération urbaine*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF.

CHARMES (Eric), 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, coll. Villes et Entreprises, Le Mesnil-sur-l'Estrée, L'Harmattan.

COSTA (Renato da Gama-Rosa), 2006, *Entre « avenida » e « rodovia » - A historia da Avenida Brasil (1906-1954)*, thèse de doctorat, Programa de Pos-graduaçao de la FAU/UFRJ), Rio de Janeiro.

FERNANDES (Nelito), 2003, « Favela-Loft », in : *Revista Epoca*, n° 263, le 29/05/2003.

FREITAS (Ricardo Ferreira), LESSA (Roberta), s/d, *Para além das grades : a midia e a violencia nas fortalezas da Barra da Tijuca*, article présenté au NP 21 – Comunicaçao e culturas urbanas, do V Encontro dos Nucleos de Pesquisa da Intercom.

GUERRA (Eliana Costa), 2003, *Gestion urbaine et régulation sociale : les politiques d'habitat populaire à Fortaleza et à Recife – Brésil (1988-1999)*, thèse de doctorat, Université Paris 8, Saint-Denis.

INSTITUTO PEREIRA PASSOS / PREFEITURA DO RIO DE JANEIRO, s/d, *Informaçoes da cidade do Rio de Janeiro para subdiar a Câmara de Vereadores no processo de elaboraçao do Plano Diretor/2005.*

MAZZA (Florença), 2004, "Projeto para criar microbairros em areas da Uniao tenta preservar a Avenida Brasil", in: *Jornal do Brasil*, le 30/10/2004, p. A17.

MENDES (Tais), 2002, « Cortiços ressurgem em galpoes abandonados », in : *Jornal O Globo*, le 13/10/2002, p. 16.

PREFEITURA DO DISTRITO FEDERAL, s/d, *Avenida Brasil*.

RAULIN (Anne), 2002, *Antrhropologie urbaine*, coll. Cursus, Paris, Armand Colin.

RIBEIRO (Luiz C. Queiroz), 1997, *Dos cortiços aos condominios fechados*, Rio de Janeiro, Civilizaçao Brasileira.

SAMPAIO (Maria Ruth Amaral), 1998, "Vida na favelas", in: SAMPAIO (Maria Ruth do Amaral), (coordination), *Habitaçao e Cidade*, Sao Paulo, FAU-USP/FAPESP, pp. 123-146.

SCHMIDT (Selma), 2002, « Cem favelas em quatro anos », in : *Jornal O Globo*, le 19/05/2002, p. 18.

SILVA (Felipe Luiz Gomes), 2007, *Trabajo, « exlusion » social y « globalizacion » : repensando conceptos*, article du site de l'Observatoire de l'Amérique Latine – www.ola.cse.ufsc.br, accès le 26/03/2007.

SIMIEMA (Janir), LONDONO (Luis F. G.), GONZALEZ (Gladys M. S.), BARROS (Clésio R. de), 1994, “Habitaçao na América Latina, experiência e pobreza”, in: *Sinopses*, n° 21, USP/FAU, Sao Paulo, pp. 24-28.

TASCHNER (Suzana Pasternak), 1993, “Favelas e cortiços no Brasil : 20 anos de pesquisas e politicas”, in: *Cadernos de Pesquisa do LAP*, n° 18, Sao Paulo, FUPAM.

VALLADARES (Licia), 1987, « Etudes sur le logement au Brésil », in : *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 1.

VALLADARES (Licia), 2006, *La favela d’un siècle à l’autre*, coll. Horizons Américain, Paris, MSH.

VAZ (Lilian Fessler), 1988, *Novas questoes sobre a habitaçao no Rio de Janeiro – o esvaziamento da cidade formal e o adensamento da cidade informal*, article présenté dans le XXI International Congress Latin American Studies Association, Chicago.